Expertise comptable &
Commissariat aux comptes

Cabinet Sylvie Wanaverbecq

ESPACE DES SCIENCES

LES CHAMPS LIBRES

10, COURS DES ALLIES

35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Siège social : 1, Square René Cassin – « Les Galaxies » - 35700 RENNES
Téléphone : 02.99.36.92.90 – Email : sarl.csw@gmail.com
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région BRETAGNE
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique
SARL au capital de 60 000 € - RCS RENNES 423 715 424 – Code APE 6920 Z
N° d'identification intracommunautaire : FR 84 423 715 424

ESPACE DES SCIENCES
ASSOCIATION LOI 1901
Siège social : Les Champs Libres, 10 Cours des Alliés
35000 – RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Espace des Sciences » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les opérations de comptabilisation des subventions et la césure de celles-ci au 31 décembre 2021 et nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

SW

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par le Conseil d'Administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SW

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES
Le 10 juin 2022

SARL CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Représentée par Sylvie WANAVERBECQ
Commissaire aux Comptes.

ANNEXE

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

- ***BILAN ACTIF ET PASSIF***
- ***COMPTE DE RESULTAT***
- ***ANNEXE***

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	**Amortissements et dépréciations (à déduire)**	**Net**	**Net**
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	109 951	95 706	14 245	44 460
Immobilisations incorporelles en cours				94 004
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 179 221	650 447	528 773	222 238
Immobilisations corporelles en cours	62 145		62 145	79 048
Autres	735 292	414 721	320 572	95 192
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 767		1 767	247
TOTAL I	**2 088 377**	**1 160 874**	**927 503**	**535 190**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	34 233	19 078	15 155	14 631
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	71 292		71 292	11 486
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	301 322		301 322	225 377
Valeurs mobilières de placement	541 950		541 950	536 473
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 182 508		2 182 508	3 210 888
Charges constatées d'avance	121 705		121 705	14 934
TOTAL II	**3 253 010**	**19 078**	**3 233 932**	**4 013 789**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	5 341 386	1 179 951	4 161 435	4 548 978

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 809 583	319 300
Autres		1 490 283
Report à nouveau	105 269	
Excédent ou déficit de l'exercice	29 752	105 269
Situation nette (sous total)	1 944 604	1 914 852
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	350 443	364 192
Provisions réglementées		
TOTAL I	**2 295 047**	**2 279 044**
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	668 942	1 330 000
TOTAL II	**668 942**	**1 330 000**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	563 000	584 000
TOTAL III	**563 000**	**584 000**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 591	95 837
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	421 964	215 718
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 890	
Autres dettes	12 926	1 385
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	20 075	42 994
TOTAL IV	**634 446**	**355 934**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	**4 161 435**	**4 548 978**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Commissaire aux Comptes
1, Square René Cassin
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 87

© Sage

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 865	3 595
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	384	616
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	414 134	359 837
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 299 460	2 940 660
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	35 251	5 485
Utilisations des fonds dédiés	681 058	
Autres produits	94 511	116 193
TOTAL I	**3 529 663**	**3 426 386**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	750	8 751
Variation de stock	(524)	(8 751)
Autres achats et charges externes	1 373 247	853 981
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	169 727	156 243
Salaires et traitements	1 428 339	1 230 496
Charges sociales	358 897	117 126
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	270 708	220 350
Dotations aux provisions		77 459
Reports en fonds dédiés	20 000	810 000
Autres charges	52 762	28 507
TOTAL II	**3 673 905**	**3 494 162**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(144 242)**	**(67 776)**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		13
Autres intérêts et produits assimilés	12 493	13 076
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**12 493**	**13 089**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**12 493**	**13 089**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**(131 749)**	**(54 687)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		10 341
Sur opérations en capital	164 499	152 753
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	**164 499**	**163 094**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**164 499**	**163 094**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 998	3 138
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**3 706 655**	**3 602 569**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**3 676 903**	**3 497 300**
EXCEDENT OU DEFICIT	**29 752**	**105 269**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	119 900	28 000
Bénévolat	234 400	247 200
TOTAL	**354 300**	**275 200**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	(119 900)	(28 000)
Personnel bénévole	(234 400)	(247 200)
TOTAL	**(354 300)**	**(275 200)**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Annexe

© Sage

L'Espace des sciences est un organisme d'intérêt général ayant un caractère éducatif, culturel, concourant à la diffusion de la culture scientifique. Ses actions sont centrées sur la médiation culturelle scientifique réalisée dans les murs (salles d'expositions permanente et temporaire, planétarium, conférences), et hors les murs (écoles, collèges, etc.) ; sur la mise à disposition d'expositions itinérantes, la diffusion de sa revue Sciences Ouest, la production et la diffusion numérique.
L'exercice clôturé au 31/12/2021 présente un montant de bilan de 4 161 435,33 €, et un résultat exécentaire de 29 752,19 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation et d'indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général sont appliquées pour les dispositions non couvertes par le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Le règlement n° 2020-08 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2018-06 est également appliqué. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

- La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a conduit à des mesures de confinement. L'Espace des sciences a subi des fermetures administratives du 30/10/20 au 24/05/21. Cela a engendré des modifications substantielles des activités en 2021. Les conséquences de l'évènement Covid-19 sont retranscrits dans la situation financière 2021.

- Depuis le début de l'épidémie en 2020, la Direction s'est attachée à mettre en place toutes les mesures qui ont pu lui permettre de supporter la période de confinement et de redémarrer l'activité au plus vite et au mieux dès la fin de la crise sanitaire :
- o Révision de la programmation des activités.
- o Recours au dispositif d'activité partielle pour le personnel (planning individualisé) pour un total de 7 938 heures en 2021 valorisées à 72 012,96 €.
- o Adaptation du volume des activités avec les contraintes sanitaires en cours
- o Recours au télétravail.
- o Mobilisation du nouveau dispositif d'exonération de cotisations et contributions sociales patronales et d'aide au paiement des cotisations sociales pour un total de 152 578,31 € en 2021.

INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ESPACE DES SCIENCES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la structure constate que la crise sanitaire 2021 impacte toujours défavorablement les activités et les recettes de l'Espace des sciences en 2022. L'application des jauges dans les espaces publics a réduit la fréquentation de 30 à 40 % en début d'année 2022. A partir d'avril-mai 2022, la fréquentation progresse mais reste en deça du niveau de 2019 (-20 à 30 %).
Cependant, à la date du conseil d'administration le 21/03/22 statuant sur l'arrêté des comptes 2021, l'Espace des sciences estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause en date du 31/05/22.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE
Les événements importants survenus depuis fin février 2022, liés à la situation en Ukraine et aux conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie, constituent un élément postérieur à la clôture de l'exercice. Celui-ci n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle particulière. Ainsi, les premières analyses mettent en évidence qu'il y a peu d'expositions financières directes sur la zone concernée.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises à titre onéreux sont inscrites à l'actif du bilan pour le coût d'acquisition (PCG art. 213-1).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (de 1 à 10 ans) en fonction de la nature des immobilisations et la durée de vie prévue ; celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. Le coût d'une immobilisation produite par l'entité pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise (PCG art. 213-14). Le coût de production d'une immobilisation corporelle est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des autres coûts engagés, au cours des opérations de production, c'est-à-dire des charges directes et indirectes qui peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien ou du service. (PCG art. 213-15).

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS
Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré - premier sorti". La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque le prix de revient des stocks inscrits à l'actif est considéré comme supérieur à leur valeur de marché en tenant compte du prix et des perspectives de vente (PCG art. 214-22).

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

RESERVES

Le montant des Réserves (compte 1068000) pour projet associatif inscrites au bilan au 31/12/2021 s'élève à 1 809 583,42 €.

REPORT A NOUVEAU

Suite à la résolution d'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2021, l'excédent du Résultat 2020 a été affecté en Report à nouveau créditeur (compte 1100000) pour la somme de 105 268,80 €.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET FONDS DEDIES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être réalisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique " engagements à réaliser sur ressources affectées " et au passif du bilan sous le compte " fonds dédiés ". Les sommes inscrites sous la rubrique " fonds dédiés " sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte " report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ".
Au 31/12/2020, les fonds dédiés inscrits au bilan de l'Espace des sciences s'élevaient à 1 330 000 € :
520 000 € étaient déjà constatés au 31/12/2019 pour la rénovation de la salle "Terre". Les ressources 2020 provenaient pour 680 000 € de Rennes Métropole (650 000 € pour intégrer les dernières technologies au sein du Planétarium et 30 000 € pour rénover la banque d'accueil du public) ; et 130 000 € de ressources provenant de Morlaix Communauté en prévision des dépenses à venir pour l'ouverture de l'Espace des sciences de Morlaix en 2022.
Au cours de l'été 2021, Rennes Métropole en tant que propriétaire de l'équipement du Planétarium, a décidé de réaliser directement les dépenses d'investissements permettant l'évolution technologique du Planétarium. Cela a eu pour effet de diminuer la subvention de fonctionnement 2021 à hauteur de 650 000 €, et de reprendre les Fonds dédiés à ce projet.
En ce premier semestre 2022, le projet d'investissement a pris du retard en raison d'une pénurie mondiale de semi-conducteurs nécessaires au fonctionnement de tout système informatique.

SUBVENTIONS

Des subventions d'investissement ont été octroyées en 2021 par la Région Bretagne pour 150 000 €, afin de financer des immobilisations. Ces subventions d'investissements revêtent le caractère de subventions non renouvelables avec un droit de reprise des matériels pendant la durée des amortissements en cas d'arrêt des activités ou cession de biens. Elles sont inscrites au compte 13 "Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables" et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ces biens. La quote-part virée au résultat en 2021, des subventions d'investissements 2017 à 2021, s'élève à 163 749,35 €.
Des subventions d'exploitation ont été octroyées en 2021 pour un total de 2 299 460 € : Rennes Métropole (1 283 660 €), la Région Bretagne (487 000 €), Morlaix Communauté (305 300 €), le Conseil départemental d'Ille et Vilaine (154 000 €) et le Conseil départemental du Finistère (20 000 €), la DRARI Bretagne (27 500 €), la Ville de Morlaix (15 000 €), la Ville de Rennes (7 000 €).

PROVISIONS POUR CHARGES

Le passif social dans le cadre du départ volontaire à la retraite à 62 ans s'élève à 563 000 €. Pour ce calcul, il a été retenu pour chaque salarié concerné : sa date de naissance, son ancienneté, du nombre total d'année d'ici 62 ans, de sa probabilité d'être encore présent à 62 ans.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le règlement ANC n° 2018-06 instaure le caractère obligatoire de fournir les informations relatives aux contributions volontaires en nature.
A l'Espace des sciences elles s'inscrivent par le bénévolat pour 234 400 € (2 390 heures valorisées au prix de 50 €/h brut chargé à 60 % soit un coût horaire de 80 €/h).
Les prestations en nature s'inscrivent à travers la fourniture gratuite de services relative à la billetterie (28 000 €), la mise à disposition des locaux avec mobilier et réseaux informatiques par Morlaix Commnauté (18 900 €), et la mise à disposition de personnel pour 1,3 ETP (animation du Pôle Bretagne Culture Scientifique et professeurs relais).

HONORAIRES VERSÉS AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre du bilan 2021 s'élève à 10 200 € TTC.

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Espace des sciences

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	203 955		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**203 955**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	708 361		470 860
Installations générales, agencements et divers	109 220		230 279
Matériel de transport	108 904		17 510
Matériel de bureau, informatique et mobilier	231 227		53 758
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	79 048		62 145
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 236 760**		**834 553**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	247		1 520
TOTAL immobilisations financières :	**247**		**1 520**
TOTAL GÉNÉRAL	1 440 963		836 073

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		94 004	109 951	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**94 004**	**109 951**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 179 221	
Inst. générales, agencements et divers			339 500	
Matériel de transport		14 700	111 714	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		906	284 078	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	79 048		62 145	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**79 048**	**15 607**	**1 976 658**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			767	
TOTAL immobilisations financières :			1 767	
TOTAL GÉNÉRAL	79 048	109 611	2 088 377	

© Sage

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
1, Square [illegible] 35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

Amortissements

Espace des sciences

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	65 491	30 215		95 706
TOTAL immobilisations incorporelles :	**65 491**	**30 215**		**95 706**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	486 123	164 324		650 447
Inst. générales, agencements et divers	92 258	25 033		117 291
Matériel de transport	106 479	3 732	14 700	95 511
Mat. de bureau, informatique et mobil.	155 422	47 403	906	201 919
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**840 282**	**240 493**	**15 607**	**1 065 168**
TOTAL GÉNÉRAL	**905 773**	**270 708**	**15 607**	**1 160 874**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	30 215		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**30 215**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	164 324		
Installations générales, agencements et divers	25 033		
Matériel de transport	3 732		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	47 403		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**240 493**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**270 708**		

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

Espace des sciences

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	584 000		21 000	563 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**584 000**		**21 000**	**563 000**
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	19 078			19 078
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**19 078**			**19 078**
TOTAL GÉNÉRAL	**603 078**		**21 000**	**582 078**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

État des Créances et Dettes

Espace des sciences

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées	1 767		1 767
TOTAL de l'actif immobilisé :	**1 767**		**1 767**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	71 292	71 292	
Personnel et charges sociales à récupérer	4 653	4 653	
État et autres collectivités publiques	160 898	160 898	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	135 770	135 770	
TOTAL de l'actif circulant :	**372 613**	**372 613**	
TOTAL GÉNÉRAL	**374 380**	**372 613**	**1 767**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	33 890	33 890		
TOTAL :	**33 890**	**33 890**		
Fournisseurs et comptes rattachés	145 591	145 591		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	388 073	388 073		
État et autres collectivités publiques	33 891	33 891		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	12 926	12 926		
TOTAL :	**580 481**	**580 481**		
TOTAL GÉNÉRAL	**614 370**	**614 370**		

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	1 809 583				1 809 583
Report à nouveau			105 269		105 269
Excédent ou déficit de l'exercice	105 269			105 269	
Situation nette	**1 914 852**		**105 269**	**105 269**	**1 914 852**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	364 192		150 000	163 749	350 443
Provisions réglementées					
TOTAL	2 279 044		255 269	269 018	2 265 295

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Financeur	520 000	520 000	31 158		488 842
Rennes Métropole	30 000	30 000			30 000
Rennes Métropole	650 000	650 000	650 000		
Morlaix Communau	130 000	130 000		20 000	150 000
TOTAL	1 330 000	1 330 000	681 158	20 000	668 842

B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
TOTAL					

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

Espace des sciences

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	121 705	20 075
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	121 705	20 075

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Charges à Payer

Espace des sciences

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 044
Dettes fiscales et sociales	233 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	11 200
TOTAL	**306 929**

CABINET SYLVIE WANAVERBEC
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 9

© Sage

Produits à Recevoir

Espace des sciences

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	2 269
Personnel	
Organismes sociaux	1 951
État	160 898
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	**3 051**
TOTAL	168 170

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Espace des sciences

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cession immobilisation : véhicule Renault Kangoo	600	7752000
Cession immobilisation : smartphone	150	7752000
Quote-part de subvention d'investissement Rennes Métropole virée au Résultat	50 035	7770000
Quote-part de subvention d'investissement Région Bretagne PBCS	62 311	7770000
Quote-part de subvention d'investissement Région Bretagne COM	51 404	7770000
TOTAL	**164 499**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Détail des Transferts de Charges

Espace des sciences

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition €

NATURE	Montant
Uniformation : Formation Avenant 182 convention Eclat	436
Uniformation : Formation Caces	948
Transition pro : remboursement salaire du salarié en formation	9 283
Uniformation : indemnisation salariée en contrat de professionnalisation en alternance	3 584
TOTAL	14 251

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Effectif Moyen

Espace des sciences

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	1
Agents de maîtrise et techniciens	30	0,5
Employés	5	
Ouvriers		
TOTAL	40	1,5

Effectif moyen : 39,97 (effectif Sécurité Sociale : avec personnel mis à disposition et hors contrat de professionalisation).

Photo sociale au 31/12/21 : 54 salariés + 3 personnes mise à disposition (1,30 ETP)

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

Espace des sciences

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition €

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Médiations : Expositions 122 344 | Planétarium 96 059 | Hors les murs 49 642	268 045
Service Diffusion d'expositions itinérantes	123 316
Conférences	12 100
Service de la revue Sciences Ouest	10 954
Morlaix : visite guidée	103
TOTAL	414 518

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
TOTAL	

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT CONTRIBUTIONS

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens				18 900	18 900
Prestations de services				101 000	101 000
Personnel bénévole				234 400	234 400
TOTAL				354 300	354 300

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage